

AFFAIRE N° 11

OBJET : PROGRAMME AMENAGEMENT DES HAUTS 1981 - EAU POTABLE

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le PROGRAMME AMENAGEMENT DES HAUTS EAU POTABLE au titre de l'année 1981 qui comprend les opérations ci-après :

- Extension de réseau Ruisseau Blanc et Lèproserie La Montagne
- Renforcement distribution Bellevue La Bretagne
- Extension Chemin du Finistère 1ère tranche La Bretagne

Le montant des travaux s'élève à 1 000 000 F, financés de la façon suivante :

- subvention du FIDOM 30 %.....	300 000 F
- emprunt C.R.C.A.M.B.....	700 000 F
	<hr/>
TOTAL.....	1 000 000 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme
- de m'autoriser à solliciter la subvention ainsi que l'emprunt correspondant.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

10-27- Paris le 23 Mars 1981
P/Le Préfet, le Secrétaire Général
Signé : Richier Cuddey
Pour Copie Certifiée Conforme
P/Le Préfet
Le Chef de Bureau délégué
Signé : Jacques Lacoste